

La politique balkanique de la Turquie kemaliste*

Jacques Thobie

Les Balkans, la Turquie républicaine, héritière de l'Empire ottoman, connaît bien. Totalement ou partiellement, Istanbul a contrôlé la région pendant quatre siècles, et le long épisode de la décolonisation balkanique de cet Empire-monde est sans doute l'un des plus amers. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que les guerres balkaniques rejettent l'Empire ottoman hors d'Europe, ce qui est du reste, toute hypocrisie mise à part, un des tenaces objectifs de la diplomatie européenne¹. En reprenant Edirne, le 22 juillet 1913, l'Empire restait à minima un pays balkanique. C'est naturellement toujours le cas de la Turquie bientôt républicaine, la frontière terrestre occidentale du pays restant, ou peu s'en faut², la frontière du traité de Constantinople du 29 septembre 1913; à ceci près que la Turquie a désormais non plus un, mais deux voisins balkaniques, la Bulgarie et la Grèce. Ainsi, l'histoire et la géographie imposent à la Turquie d'avoir une politique balkanique.

De son côté, Mustafa Kemal a bien des raisons personnelles d'attacher une importance toute particulière au volet balkanique de sa politique étrangère. Né à Salonique, il y passe son enfance; adolescent il rentre au *rüstiye*³ de Salonique, puis à l'Ecole des Cadets de Monastir avant de rejoindre l'Ecole militaire d'Istanbul. Il revient à Salonique en 1907, comme capitaine d'Etat-Major, adhère au Comité Union et Progrès et participe au mouvement révolutionnaire; en désaccord avec les Jeunes-Turcs, et notamment avec Enver Pacha, il se retrouve attaché militaire à Sofia⁴, d'où il assiste à l'effondrement ottoman et au passage de sa ville natale en Grèce. Dans le droit fil de la guerre d'Indépendance, le Gazi, puis le président de la République s'implique directement dans la définition et la mise en forme de la politique extérieure du pays, en s'appuyant sur son fidèle compagnon des premières heures, İsmet Pacha, qui s'attachera à poursuivre, après sa mort le 10 novembre 1938, l'œuvre du disparu.

ECHANGE DE POPULATIONS: UN LOURD CONTENTIEUX TURCO-GREC

Avant même la conférence de Lausanne, la jeune diplomatie kémaliste se trouva confrontée à une dramatique question, l'évacuation des Grecs d'Asie mineure. Ce problème est au cœur des discussions d'armistice. Déjà de nombreux Grecs⁵ ont fui devant l'avance des kémalistes, au rythme de la retraite de l'armée grecque, qui pratique systématiquement la « terre brûlée », dans un climat de massacres réciproques où les haines sont à leur comble. Des départs sont

organisés à partir d'Izmir. Ainsi, au début d'octobre 1922, des tracts lancés par avion sur Izmir indiquent que tous ceux qui ne seront pas partis dans une semaine seront déportés⁶. Immédiatement 350.000 personnes se ruent sur les quais⁷: 43.000 seront pris en charge par 8 navires escortés par des destroyers américains, tandis que peu à peu, les 300.000 restants seront pris en charge par les Américains et les Anglais. Après l'armistice de Mudanya (13.10.1922), la

Thrace orientale est évacuée et 50.000 Grecs et Arméniens quittent Istanbul. L'évacuation des Grecs du Pont va se poursuivre jusqu'à la fin de novembre: 80.000 seront pris en charge par les Américains, dont 40.000 de Samsun.

Dès le début se pose la question de savoir si ces départs sont provisoires ou définitifs. H.A.Henderson, président de la YMCA en Grèce, apprécié à la fois par les Grecs et les Turcs, estime qu'une connaissance réciproque aide à surmonter les rancœurs, mais que le retour des Grecs en Turquie, même s'ils en avaient envie, ne ferait qu'augmenter encore les risques futurs de problèmes et de conflits. « Si l'on admet qu'une nation a le droit de s'approprier des terres par conquête et de soumettre ses populations, il faut alors reconnaître aux Turcs le droit de chasser hors de ses frontières les populations insatisfaites »⁸. On se trouve ainsi dans une situation où Grecs et Turcs pourraient encore longtemps vivre ensemble, mais où, à ce stade, la séparation demeure la solution la plus favorable aux deux peuples. Ainsi, cette arrivée massive de Grecs en Macédoine, sans espoir raisonnable de retour, non seulement crée le trouble dans la communauté turque de Grèce, mais pose à un pays petit et pauvre des problèmes quasiment insurmontables. Il faut donc trouver une solution définitive, que seule la SDN est en mesure de mettre en place.

C'est le 22 septembre 1922, que le Dr Fridjof Nansen, expert de la SDN pour les immigrants, est chargé de mettre en place cette solution. Il télégraphie immédiatement à Mustafa Kemal, et rencontre le 27, à Istanbul, le représentant diplomatique du gouvernement d'Ankara, Hamit bey. Nansen fait trois propositions: procéder à un échange de population, laisser les Grecs d'Istanbul en dehors de cet échange; il s'agira d'un échange volontaire qui commencera avant même le traité de paix. La réponse turque, confirmée par Mustafa Kemal, est la suivante: accord pour l'échange des populations, mais il ne faut pas exclure de l'échange les Grecs d'Istanbul; il ne faut pas non plus mettre en

cause les Turcs de Thrace occidentale, car ils y constituent la majorité de la population. Vénizélos, de son côté, essaie de tirer le meilleur parti de la situation: il se dit d'accord pour un échange qui doit être obligatoire, dans la mesure où le départ de 350.000 Turcs de Macédoine permettrait d'y caser plus aisément les nouveaux arrivants; on comprend aussi que, déjà submergé, il refuse de mettre dans l'échange les Grecs d'Istanbul, dont le maintien présente au demeurant un argument de poids pour assurer l'avenir du Patriarcat. Les points de vue vont quelque peu se rapprocher au cours des discussions réitérées de Lausanne. A une question de la Délégation grecque, İsmet répond qu'il ne peut être question de reprendre Grecs et Arméniens, mais qu'il consent à accueillir les Turcs de Thrace occidentale, sans que pour autant ils soient compris dans l'échange obligatoire. Il ajoute cependant que non seulement les Grecs d'Istanbul doivent s'en aller, mais aussi le Patriarcat. Lord Curzon pense que, pour des questions de délai, l'échange doit être obligatoire, mais il partage la position de Vénizélos sur les Grecs d'Istanbul.

Tandis qu'est mise en place une commission mixte⁹ chargée de définir et d'évaluer les propriétés mobilières et immobilières abandonnées par les uns et les autres, l'opinion publique mondiale se déchaîne contre le principe d'un échange obligatoire. La presse anglaise et américaine tire à boulets rouges sur İsmet Pacha, à qui l'on attribue, sans grandes preuves, l'invention du procédé. D'une façon aussi massive, cet échange constitue comme une première dans l'histoire moderne occidentale, et la question de la paternité de ce processus est à la fois complexe et vaine. Certains auteurs estiment que Vénizélos, en déclarant lors des guerres balkaniques vouloir chasser de Grèce tous les non-Grecs, est le premier théoricien de l'échange de populations turco-grec¹⁰. D'autres affirment que la première suggestion de ce type fut exprimée par les Jeunes-Turcs, s'inspirant de l'accord d'immigration réciproque gréco-bulgare du 29 septembre 1913¹¹, afin

de renforcer la protection de l'Anatolie contre une agression grecque venant des Iles. Quoiqu'il en soit, un accord sur l'échange de populations implique naturellement un encadrement bilatéral et international qui ne va pas de soi.

Ainsi, la question des Grecs d'Istanbul, présents dans la ville depuis des siècles, mérite une attention particulière. Ils sont plus de 100.000, et leur expulsion serait une catastrophe pour la Grèce et pour l'ancienne capitale. A Lausanne, « inquiets des effets que cette expulsions pourraient avoir sur le commerce, les industries, les compagnies étrangères, et sur le caractère de la ville, les délégués alliés s'y opposèrent catégoriquement »¹². Lord Curzon suggère l'idée de considérer comme « établis », et donc disjoints de l'échange, les ressortissants turcs de religion orthodoxe, installés à Istanbul avant le 30 octobre 1918, date du traité de Moudros. Ismet veut bien accepter à condition¹³ que, pour faire bonne mesure, et bon parallélisme, soient considérés comme « établis », les ressortissants grecs de religion musulmane habitant à l'est de la ligne frontière établie par le traité de Bucarest du 10 août 1913¹⁴. Quant au Patriarcat, s'il ne

doit plus s'occuper que de questions religieuses, il pourra rester à Istanbul.

La convention et le protocole concernant l'échange des populations grecques et turques sont signés le 31 janvier 1923. Sans attendre ni la signature, le 23 juillet du Traité de Paix, ni sa ratification, le 25 août, l'échange commence officiellement le 1er mai 1923. On estime que 1.200.000 Grecs s'installèrent en Grèce, surtout en Macédoine et en Thrace, et que 340.000 Turcs s'établirent en Anatolie occidentale (environ 60.000 familles). Il était inévitable qu'un aussi considérable bouleversement entraîne un sérieux contentieux. La dispute se concentra autour des Grecs d'Istanbul: pour Athènes, Grecs « établis », cela veut dire tous les Grecs habitant à Istanbul; pour les Turcs, il s'agit seulement des Grecs nés à Istanbul. Les désaccords étaient tels que la Turquie déposa, en 1925, une plainte contre la Grèce auprès de la SDN, qui transmit le dossier au Tribunal de La Haye. Pourtant, le 1er décembre 1926, un accord signé à Athènes semblait devoir mettre fin aux disputes. Mais l'absence de coopération dans l'exécution de l'accord, tendit dangereusement les rapports turco-grecs.

VERS UNE DIPLOMATIE BALKANIQUE ACTIVE

Cette configuration ne convient guère à Ankara, où Mustafa Kemal, convaincu que la Turquie a besoin de la paix pour conforter son indépendance politique et économique, a pour objectif le maintien de bonnes relations avec tous ses voisins. Persuadé en même temps que l'avenir de la Turquie est en Europe, il attache une importance particulière à établir des rapports cordiaux avec ses voisins balkaniques. Ce n'est pas le plus facile.

Les rapports entre la Bulgarie et la Turquie ont profondément évolué. A l'issue des guerres balkaniques, les deux vaincus cherchèrent le rapprochement. Le traité de Constantinople avait été signé dans une ambiance cordiale¹⁵. Les deux pays cherchèrent aussitôt à conclure une alliance qui leur permettrait de songer, à terme, à une

revanche contre la Serbie et la Grèce. Toutefois la Bulgarie demandait quatre ans pour refaire ses forces... Ayant choisi l'un et l'autre le mauvais camp durant la Grande Guerre, cette défaite commune aurait pu favoriser un nouveau rapprochement. Il est vrai que la Turquie a réussi à contrer le mauvais sort, tandis que le Traité de Neuilly a réduit la Bulgarie à sa plus simple expression. Les efforts d'Ankara finirent par payer et un traité d'amitié est signé entre la Bulgarie et la Turquie en 1924, renouvelé le 6 mars 1929. Toutefois, les revendications révisionnistes de la Bulgarie¹⁶, concernant notamment une fenêtre sur la Mer Egée, ne peuvent manquer d'inquiéter la Turquie.

Et aussi la Grèce. Il y a là une incontestable motivation d'un rapprochement turco-grec. Mais il se trouve aussi

qu'il y a, chez les deux hommes politiques exceptionnels qui gouvernent les deux pays, convergence de vues et volonté politique d'arriver à un accord. Mustafa Kemal et Vénizelos pensent que la Petite Entente a laissé une sorte de vacance au sud des Balkans, et que toute politique balkanique efficace repose sur le binôme Grèce-Turquie. Il faut pour cela régler d'abord le contentieux de l'échange des populations. La solution est proche à la fin septembre 1930¹⁷ et Mustafa Kemal invite Vénizelos en Turquie: les entretiens commencent à Ankara puis se déplacent à Istanbul. L'accueil de la rue témoigne d'une curiosité plutôt sympathique¹⁸. Outre la résolution des séquelles du passé, les entretiens débouchent, le 30 octobre 1930, sur un traité de neutralité et d'arbitrage, un protocole de parité navale, et une convention commerciale.

Mustafa Kemal prépare immédiatement l'étape suivante. Lors de la deuxième conférence parlementaire balkanique, qui se tient partiellement à Ankara, en octobre 1931, le Gazi intervient longuement; après avoir rappelé que les Etats balkaniques, y compris la Turquie, sont nés du démembrement et de la disparition de l'Empire ottoman, il poursuit: «Par conséquent, les nations balkaniques ont une histoire commune séculaire. Si, dans cette histoire, il y a des souvenirs douloureux, tous les Etats balkaniques ont leur part. Mais la part des Turcs n'est pas moins douloureuse. C'est pourquoi, vous élevant au-dessus des sentiments et des calculs compliqués du passé, vous allez établir les bases d'une fraternité profonde et ouvrir des horizons de vaste union»¹⁹.

Cette sorte de pédagogie diplomatique finira par porter quelques fruits. Au printemps de 1933, la diplomatie turque dans les Balkans prend le relais et marque un regain d'activité. Désormais membre de la S.D.N. mais redoutant le révisionnisme bulgare, Ankara cherche à approfondir ses liens avec la Grèce, en vue de réaliser un groupement dans le sud de la péninsule. La Turquie et la Grèce ont vu d'un oeil soucieux la réorganisation de la Petite Entente²⁰, craignant que celle-ci

n'acquiert une influence plus considérable et plus décisive dans les affaires balkaniques. A Ankara on est vigoureusement opposé au projet de Pacte à Quatre entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne depuis peu hitlérienne et l'Italie: «La Turquie ne saurait accepter de s'incliner devant aucun de ces quatre puissances, même si le monde entier l'acceptait. Tant que j'y serai, elle ne se soumettra pas... A la tête d'un peuple de quatorze millions d'habitants prêts à mourir, je résisterai»²¹. De plus, la Turquie s'émeut du projet de désarmement de Mac Donald, menaçant alors de remettre en cause les zones démilitarisées²². Les tentatives d'un rapprochement franco-italien n'étaient pas de nature à calmer les esprits à Athènes et à Ankara, Grecs et Turcs «craignant que la France ne consentît des concessions en faveur de l'Italie en Asie mineure où cette dernière faisait de son mieux pour s'infiltrer par différentes initiatives d'ordre économique»²³.

Préparés par l'accord de 1930, les pourparlers gréco-turcs en vue de signer un traité par lequel les deux pays devaient se garantir réciproquement leur frontière étaient déjà fort avancés au mois de mai, mais la signature en fut ajournée au mois de septembre. Une des raisons résidait dans les efforts tentés par la Turquie afin d'attirer la Bulgarie dans un accord tripartite bulgare-gréco-turc. Les divergences entre Grecs ne facilitent pas les choses. Le gouvernement turc propose alors à la Bulgarie, le 19 mai 1933, de signer séparément avec la Grèce et la Turquie des traités de garantie. En effet, Ankara craignait qu'en raison de son isolement, la Bulgarie ne se trouvât attirée dans un groupement international européen ou balkanique anti-turc. Par cette offre, comme le soulignait Numan bey, secrétaire du ministère turc des Affaires étrangères, la Turquie désirait prendre une assurance triangulaire Ankara-Sofia-Athènes. Or, la Bulgarie préfère garder une attitude expectante et ne pas s'engager dans un groupement sud-balkanique. Le gouvernement turc réitérera à plusieurs reprises sa proposition, en juin, à la mi-septembre et au cours de la visite officielle qu'une délégation

gouvernementale turque, conduite par İsmet İnönü, fit à Sofia du 21 au 24 septembre²⁴. En vain. Devant cette situation, est signé, le 14 septembre 1933, l'accord gréco-turc de garantie des frontières et de consultation mutuelle, ainsi qu'une convention d'établissement. La visite très réussie²⁵ de Vénizélos en Turquie, au début d'octobre, souligne la solennité de l'événement.

Pendant ce temps, le gouvernement turc persévérerait dans son action auprès des représentants des autres pays balkaniques en faveur de pactes bilatéraux de non-agression. Après la signature des Conventions de Londres²⁶, le 4 juillet 1933, l'action de la Turquie et de la Grèce en vue d'un groupement de pays balkaniques acquiert un caractère presque officiel, bien que Ruchdi bey, ne parle pas encore de « Pacte balkanique », mais n'use que des termes d'« entente générale balkanique » ou de « détente dans les Balkans. Des pourparlers étaient menés à Londres, entre Ruchdi bey, Titulesco et Yevtitch au sujet de la signature de pactes entre la Turquie, la Roumanie et la Yougoslavie, ces pactes devant constituer le premier pas vers une entente balkanique générale. Dès le mois de mai, Ruchdi bey déclare ouvertement à N. Antonov, ministre de Bulgarie à Ankara, que le gouvernement turc ne peut admettre que la Roumanie et la Yougoslavie, attirent à leurs côtés la Bulgarie, mais que celle-ci doit avant tout négocier avec la Turquie et la Grèce. Ainsi la compétition entre la Petite Entente et l'axe turco-grec, pour séduire la Bulgarie, mit un frein certain à la réalisation de l'Entente balkanique. En attendant, la Turquie décide de signer un traité d'amitié avec la Roumanie le 18 octobre 1933 et avec la Yougoslavie le 27 novembre.

Du fait que l'Allemagne nazie faisait de la révision des traités de paix son cheval de bataille, les perspectives d'une révision pacifique tendaient à d'estomper, entraînant un progrès des tendances anti-révisionnistes. La Turquie voit là une bonne évolution, mais Ankara est mal placé pour exploiter directement ces tendances. C'est le ministres de Affaires étrangères roumain, Titulesco,

qui mit ses qualités de diplomate, pour affermir les tendances anti-révisionnistes dans les Balkans en vue d'y maintenir le *statu quo* territorial. Cependant, la visite du roi Boris et du président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, N. Nouchanov à Bucarest, à la fin de janvier 1934²⁷, n'apporta aucun changement dans l'attitude du gouvernement bulgare. Elle fut suivie d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de Yougoslavie, de Roumanie, de Grèce et de Turquie à Belgrade. A cette réunion fut adopté la formule du Pacte, qui y fut paraphé le 4 février 1934²⁸. Il fut paraphé solennellement à Athènes le 9. Après une déclaration du gouvernement turc spécifiant sa non-intervention en cas de conflit avec l'URSS, les Etats signataires spécifient qu'en cas d'une attaque d'une puissance balkanique non contractante, en l'occurrence la Bulgarie, combinée avec celle d'une puissance non balkanique, la garantie du pacte jouera; suit une énumération des frontières balkaniques garanties, y compris la frontière yougoslavo-albanaise et la frontière gréco-albanaise. La durée du pacte est fixé à sept ans avec la faculté de résiliation au bout de deux ans²⁹.

Le texte originel fondateur du Pacte balkanique ne diffère guère de toutes les ententes déjà existantes en Europe, mais sa faiblesse spécifique tient à deux facteurs. Sur le plan interne, en dehors d'un volontarisme politique, aucun élément ne vient apporter un ciment quelconque entre les quatre signataires. Par exemple, le commerce entre la Turquie et ses partenaires du Pacte est véritablement insignifiant. Il n'est complémentaire qu'avec la Roumanie grâce au pétrole³⁰. D'autre part, on l'a fort souvent dit, le Pacte prétend garantir les signataires contre le révisionnisme bulgare et albanais, mais nullement contre les véritables pays agresseurs, l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. On peut alors se demander si ce pacte était nécessaire. Les frontières balkaniques de la Turquie et de la Grèce étaient garanties par l'accord de ces deux pays de septembre 1933, et la

Roumanie et la Yougoslavie avaient de telles garanties dans le cadre de la Petite Entente. Contre la Bulgarie, on peut estimer que chacun des signataires du Pacte balkanique était suffisamment fort pour se défendre contre une éventuelle attaque bulgare, si elle était menée par ce seul pays; une pareille éventualité du côté de l'Albanie, vu ses modestes possibilités militaires, n'entraînait point en ligne de compte³¹.

Et là est le nœud de l'histoire. Un conflit entre l'Albanie et ses voisins balkaniques n'était concevable qu'au cas où l'Italie fasciste y prendrait part. Et cette évidence ne pouvait échapper à la Grèce, pivot avec la Turquie du Pacte balkanique. Tout en réaffirmant périodiquement que les Grecs ne se laisseront pas séduire par les sirènes romaines³², le gouvernement grec se laisse

pourtant convaincre, au début de 1935, par les arguments de Vénizélos, alors dans l'opposition³³, et demande une modification au Pacte balkanique, selon laquelle la Grèce ne peut pas prendre des engagements qui la conduiraient à un affrontement avec l'Italie³⁴. Militairement, au grand regret des Turcs, la Grèce refuse de signer une convention militaire dans le cadre du Pacte balkanique. Du reste les divergences turco-roumaines sur la répartition des forces ne fait qu'alourdir le dossier³⁵. A la réunion du conseil de l'Entente balkanique à Bucarest, du 10 au 12 mai 1935, les Grecs s'opposent à tout pacte d'assistance mutuelle, sous prétexte que la Grèce, « qui est une île...n'a aucun intérêt en Europe centrale »³⁶. Ainsi, l'Entente balkanique se vide peu à peu de tout contenu.

UNE DES CONDITIONS D'UNE POLITIQUE BALKANIQUE EFFICACE : ANNULER LE STATUT DES DETROITS

La récupération de sa souveraineté sur les Détroits a pour la Turquie une double signification: d'abord et surtout il s'agit d'effacer un accroc au Pacte National, mais c'est aussi une condition nécessaire à la mise en place d'une politique balkanique un tant soit peu fiable. Quelques mots pour planter le contexte général. Si les relations économiques et financières ne cessent de se développer avec le III^e Reich³⁷, Ankara proclame haut et fort que, sur le plan politique, il cherche les garanties de sa sécurité auprès de la Grande-Bretagne, seule puissance crédible à ses yeux en Europe occidentale, et aussi de la France. L'amitié turque est recherchée avec au moins autant de détermination par Londres et Paris, car la Turquie est un élément clé du dispositif allié en Europe orientale et balkanique; mais Atatürk, qui espère un accord tripartite anglo-franco-turc (complété par un accord tripartite anglo-franco-russe) est bien décidé à ne pas s'engager sans contrepartie. Le scénario concernant la révision du statut des Détroits, mis en place à Lausanne, est un chef d'œuvre du genre, où se conjuguent habileté et sagesse.

Démilitarisés, les Détroits disposaient de trois sortes de garantie: l'intervention de la

S.D.N., l'action collective des signataires de la convention, la promesse de désarmement général. L'échec du désarmement, la division des signataires au moment de la guerre d'Ethiopie, l'impuissance de la S.D.N. à imposer des sanctions à l'Italie, font ainsi disparaître successivement les garanties dont disposait la Turquie pour la défense des Détroits.

Pour les Turcs, l'affaire est ancienne. Dès mars 1933, dans le cadre des discussions sur le désarmement, on apprend officieusement que l'aviation turque serait limitée à cent appareils, alors que la Yougoslavie en aurait quatre cents. L'émotion est grande à Ankara, et Mustafa Kemal, si cette nouvelle venait à se confirmer, donne comme instruction à son délégué et ami Tevîk Aras (plus tard Rüstü Aras) de déclarer que des limitations aussi importantes en matière d'armement à rayon d'action mobile, nécessitent un renforcement des ouvrages fixes de défense, et ne permettent plus, sans préjudice, le maintien des zones démilitarisées. Quelques mois plus tard on passe au ballon d'essai: en octobre 1933, Tevîf Aras, actionné directement par le

président de la République sans que, ni le ministre des Affaires étrangères Ruchdi bey, ni le premier ministre İsmet pacha, en soit prévenus, pose nettement la question: les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne et de France ont beau jeu de répondre qu'une conférence sur le désarmement n'est guère le lieu où parler de remilitarisation. Nullement découragé, le délégué turc récidive au Conseil de la S.D.N. en avril 1934, soulignant que le statut des Détroits « n'est pas satisfaisant »³⁸. Londres³⁹ et Paris⁴⁰ réagissent très négativement.

Pour autant, Rüstü Aras ne baisse pas les bras. Il réitère sa demande auprès de l'ambassadeur britannique à Ankara en novembre 1934, puis en mars 1935, et enfin au conseil de la S.D.N., en avril 1935. Pendant ce temps, des bruits de bottes sont signalés en Thrace où d'importants contingents de troupes turques venues de l'est sont en train de prendre position: une nouvelle division, la 46ème, serait créée à Kirklareli, équipée des premiers tanks et voitures blindées soviétiques. L'ambassadeur de France craint que Londres et Paris ne soient placés devant le « fait accompli ». C'est là ignorer la méthode kemaliste.

En effet, en mai 1935, à Genève, le représentant de la Turquie s'abstient d'évoquer la question, voulant éviter qu'un amalgame soit fait avec l'Italie qui a décidé d'en découdre avec l'Éthiopie, action hautement condamnée à Ankara. Embarrassé, le gouvernement britannique interroge les chefs d'Etat-major de la marine et des armées, qui arrivent à la conclusion unanime que « la remilitarisation des Détroits serait un excellent moyen de gagner l'amitié de la Turquie, sans qu'il soit nécessaire de rentrer dans une escalade de compromis croissants »: les politiques en concluent que la remilitarisation des Détroits constitue la pièce maîtresse d'une politique d'apaisement⁴¹. La France ne paraît pas avoir été informée de cet état d'esprit

Du reste, Ankara hausse le ton. Le ministre de l'intérieur, Sukru Kaya, proche compagnon d'Atatürk, déclare que « la

Turquie n'hésitera pas à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'événement inattendu ». Devenu ministre des Affaires étrangères, T. Rüstü Aras repart à l'attaque en septembre 1935. L'absence de réaction concrète franco-anglaise à la remilitarisation de la Rhénanie (le 7 mars) a, dans cette affaire, un important impact; on s'indigne à Ankara et la presse⁴² s'enflamme: alors qu'on ne dit rien contre une action violente, comment pourrait-on refuser la même chose à un pays qui ne connaît que la négociation? Le 25 mars, Rüstü Aras soulève officiellement la question au Conseil de la SDN à Londres: la remilitarisation des Détroits est désormais « une question d'honneur et de dignité pour la nation »⁴³. Enfin un mémorandum⁴⁴ envoyé à Londres, le 10 avril 1936, précise qu'Atatürk juge « vital » que la question soit réglée avant la fin du conflit italo-abyssin. Rüstü Aras explique à l'ambassadeur britannique à Ankara, qu'en quatre heures⁴⁵ l'armée turque peut s'installer sur les Détroits.

Il reste alors à Londres, en accord avec Paris, à lancer les invitations: l'Italie ayant refusé, la conférence de Montreux réunit l'Australie, le Royaume-Uni, la Bulgarie, la France, le Japon, la Roumanie, la Turquie, l'URSS et la Yougoslavie. La séance inaugurale se tient le 22 juin 1936, et les discussions, qui ont donné lieu à peu d'accrochages sérieux, sont bouclées le 16 juillet. La convention est signée le 20 juillet 1936. La Turquie est autorisée à remilitariser les Détroits dans tous les aspects qu'il lui plaira; la commission internationale des Détroits est supprimée et ses attributions sont transférées au gouvernement turc. Les règles de passage donnent satisfaction à la Turquie⁴⁶.

C'est une grande victoire pour la Turquie qui recouvre, par la négociation, sa pleine souveraineté sur une région particulièrement sensible du pays. Il est ainsi prouvé qu'une convention internationale, reconnue mal adaptée aux circonstances, a pu être révisée, d'un commun accord, par une procédure pacifique. C'est l'aboutissement de la politique menée, depuis plusieurs années,

sous l'inspiration d'Atatürk, par le Premier ministre Ismet İnönü et son adroit ministre des Affaires étrangères Rüstü Aras. Forte de son entente avec la Russie et pleinement réconciliée avec la Grande-Bretagne⁴⁷, la Turquie obtient la garantie de sa sécurité immédiate, en étant protégée désormais contre une attaque brusquée, et raffermi sa position internationale. Les débats ont fort

justement soulignés les rapports de confiance et d'amitié qui unissent entre elles les puissances balkaniques et les puissances riveraines de la mer Noire⁴⁸. Et la Turquie est partie prenante dans l'Entente balkanique. C'est pour elle un atout de plus dans l'affirmation d'une stratégie balkanique, face aux menaces qui s'accroissent. Peut-elle en saisir l'opportunité?

QUELLE STRATEGIE TURQUE DANS LES BALKANS ?

L'Entente balkanique est politiquement moribonde. On le voit bien lorsque les membres de l'Entente se réunissent à Athènes, en février 1937. L'ambiance est plutôt mauvaise: défiance persistante des Grecs, inquiétude roumaine, prudence yougoslave, et une grande circonspection devant les propositions turques. Ainsi, le délégué turc plaide en faveur d'un large pacte méditerranéen balkanique, que la conférence écarte⁴⁹. La visite d'Ismet İnönü et de Rüstü Aras à Belgrade, du 11 au 19 avril 1937, s'achève par un communiqué précisant que « les engagements contractés correspondent entièrement au but poursuivi par la politique étrangère des deux pays dans le cadre de l'Entente balkanique, et conformément au Pacte de la Société des Nations »⁵⁰. La réunion de février 1938, à Ankara, se fait dans une ambiance fort cordiale, mais aucune décision n'est prise. De la réunion des chefs d'Etat-major des quatre pays à Belgrade, en décembre 1938, il ressort que la ligne politique turque n'a été modifiée en rien par la mort d'Atatürk, et l'entente gréco-turque est intacte; les quatre Etats sont d'accord, en cas de conflit européen, pour demeurer neutres le plus longtemps possible⁵¹. On les comprend. Enfin, la dernière conférence significative de l'Entente eut lieu à Bucarest, le 22 février 1939. Selon le programme établi, il n'y eut que quatre réunions d'une heure, « les délégués ayant passé le plus clair de leur temps en réceptions et banquets ». On s'est seulement contenté de confirmer que

l'Entente sera renouvelée par tacite reconduction et d'émettre un vœu platonique en faveur de l'adhésion de la Bulgarie à l'Entente, à conditions que les frontières restent intangibles⁵². Laissons le dernier mot à Saracoglu, ministre turc des Affaires étrangères: « L'Entente balkanique est morte: elle n'est plus qu'un mot ne recouvrant aucune réalité »⁵³.

L'Angleterre, qui a rapidement pris la mesure de l'Entente balkanique, a craint que ce ronronnement diplomatique n'en vienne à gripper le moteur même de l'Entente, la Turquie et la Grèce. Or ces deux pays, par l'articulation de leurs côtes, constituent les pièces maîtresses de la politique anglo-française dans les Balkans et en Méditerranée orientale. Aussi la Grande-Bretagne porta-t-elle sur les fonds baptismaux l'accord gréco-turc du 1er mai 1938, signé à Athènes par J. Métaxas, président grec du conseil et son homologue turc C. Bayar. Cet accord, qui répond à des soucis italiens, étend aux frontières maritimes des deux pays les garanties que les actes précédents limitaient aux seuls fronts de terre⁵⁴; en étant surtout dirigé contre une éventuelle poussée de la Bulgarie⁵⁵ vers le sud, il convient naturellement à la Turquie, d'autant qu'il est pour les Grecs un renouvellement de l'abandon de la « Grande Idée ». C'est l'affirmation que la Grèce, comme la Turquie, ne peuvent qu'être solidaires des deux puissances maîtresses de la Méditerranée, la Grande-Bretagne et la France, en s'opposant à tout *Drang nach Osten* de l'Allemagne hitlérienne, la Yougoslavie étant alors tentée

par Salonique et les Bulgares. par Dédéagatch. Ce traité peut précisément dissuader Belgrade de se laisser capter par l'Allemagne, et Rüstü Aras est à cet égard plutôt optimiste. « Selon le ministre des Affaires étrangères de Turquie, la politique de M. Stoyadinovitch serait susceptible d'être révisée. La Turquie et la Grèce feraient en tout cas ce qui dépendrait de ces deux pays pour obtenir ce résultat »⁵⁶.

Tout en prévoyant des pare-feux, la diplomatie turque ne désespère jamais de neutraliser la Bulgarie en l'amenant peu à peu dans le camp des puissances non-révisionnistes. On est donc très satisfait à Ankara du rapprochement qui d'esquisse entre la Bulgarie et la Yougoslavie au début de 1936. Naturellement il faut obtenir également l'accord de la Grèce et de la Roumanie et aussi celui de la Tchécoslovaquie. Les hésitations roumaines seront finalement levées, eu égard à la crainte du révisionnisme hongrois et grâce à une heureuse intervention du gouvernement Blum; les hésitations grecques furent également effacées à la suite d'un voyage de Rüstü Aras à Athènes⁵⁷. Rien alors ne s'opposait plus à la signature du traité d'amitié bulgare-yougoslave, qui eut lieu à Belgrade, le 24 janvier 1937, assurant « une paix inviolable et une amitié sincère et perpétuelle » entre les deux signataires. On se plaît à penser, notamment à Belgrade et à Ankara, que cet accord sera excellent s'il sert à rapprocher la Bulgarie de l'Entente balkanique⁵⁸.

C'est en tout cas à cette tâche que va s'atteler la diplomatie turque. La Bulgarie a en effet accepté de négocier un accord avec l'Entente balkanique. Le retard apporté par la Roumanie à donner son adhésion au traité a prolongé les négociations entre Metaxas, président en exercice du conseil permanent de l'Entente balkanique, au nom des Etats membre de cette Entente, et Kiosseivanov, président du Conseil bulgare. L'Etat-major roumain s'opposait à la reconnaissance à la Bulgarie de l'égalité des droits en matière militaire, mais le Roi a réussi à convaincre que l'intérêt politique l'emportait sur des données techniques. Ainsi fut signé à

Salonique, le 31 juillet 1938, un accord entre Métaxas et Kiosseivanov, par lequel ces Etats prenaient l'engagement « de s'abstenir, dans leurs relations mutuelles, de tout recours à la force ». En outre, et c'est le point le plus important, les clauses militaires, navales et aériennes du traité de Neuilly, et les dispositions relatives à la frontière de Thrace, signées à Lausanne, étaient abrogées⁵⁹. Apparemment, cela pourrait apparaître comme le couronnement des efforts de la diplomatie balkanique de la Turquie. En réalité, cet accord très formel de la Bulgarie avec une Entente balkanique qui fait eau de toutes parts, n'a aucune signification.

Les choses sérieuses passent désormais par les discussions avec les grandes puissances. Satisfaits par la cession d'Alexandrette, les Turcs acceptent de signer avec la France un traité d'amitié, le 4 juillet 1939, et poursuivent des conversations avec les Anglais et les Français, afin de signer à trois un traité d'alliance. Le pacte germano-soviétique et l'invasion de la Pologne sont des coups durs pour la Turquie, et le clan germanophile d'Ankara reprend espoir. En vain, car Ismet İnönü tient ferme la barre et poursuit la politique extérieure lancée par Mustafa Kemal. C'est ainsi qu'est signée, le 19 octobre 1939, l'alliance tripartite; alliance asymétrique puisque la Turquie y a mis deux conditions: elle ne fonctionnera que dans le cas d'une situation de guerre dans les Balkans; elle ne pourra entraîner le pays dans un conflit avec l'URSS.

C'est dans ce cadre général que les considérations militaires deviennent de plus en plus prégnantes. Pour notre propos la question est la suivante: quelle stratégie militaire la Turquie est-elle en mesure de développer dans les Balkans? Sur quelle aide peut compter l'armée turque de ses amis puis alliés?

Plusieurs travaux⁶⁰ ont déjà vu le jour, sur la base des archives françaises, diplomatiques et militaires. Comme la consultation des archives militaires turques pour cette période pose encore des problèmes fort compliqués, ce qui sera

avancé ici ne constitue que le regroupement d'informations déjà connues.

Lors de la première rencontre au plus haut niveau militaire, entre le maréchal F. Tchatmak (Çatmak), chef d'Etat-Major de l'armée turque et le général Huntziger, commandant en chef des Troupes du Levant, en décembre 1937, consacrée à la sécurité du sandjak d'Alexandrette, les Turcs avaient émis l'idée de discussions plus générales portant sur la Méditerranée orientale⁶¹. Ce point est évoqué de nouveau en février 1938, lorsque Rüstü Aras déclare à Huntziger: « La France ne peut, militairement rien pour nous en cas de guerre. C'est la géographie qui en décide ainsi. Mais n'erez-vous que le concours de la Turquie puisse être utile à la France dans ce cas ? »⁶². Remarque habile qui ne pouvait manquer de faire regermer du côté français l'idée d'un front de revers contre l'Allemagne.

Les grandes options turques sont exposées par le maréchal Tchatmak lors de la mission à Ankara du général Weygand, du 1er au 3 mai 1939. Le maréchal précise que la Défense des Détroits et de la frontière de Thrace est la base essentielle de l'action turque en Europe, ou, selon la vision franco-britannique, d'un « front oriental » fort et soudé. Le commandement turc a prévu deux lignes de défense, celle de Tchataldja (Çatalca) et celle de la frontière de Thrace qui assure la possession d'une bonne tête de pont. La collaboration avec l'URSS, liée à la Turquie par « un traité d'amitié accentuée » est de première importance pour assurer la sécurité en Mer Noire et le nettoyage du Dodécane; si l'attitude de l'URSS devenait douteuse, la Turquie se trouverait dans l'obligation de distraire une partie de ses forces pour surveiller le Caucase et la mer Noire, et deviendrait donc plus faible en Europe. Enfin, et surtout, pour être performante, l'armée turque a besoin de matériels: avions tanks, canons antichars et antiaériens, automobiles pour augmenter la mobilité des troupes. Le général Weygand estime qu'il faut répondre favorablement aux demandes turques, mais se garde bien de toute promesse concrète⁶³.

Après l'accord franco-turc du 4 juillet, tandis que les conversations politiques entre Londres, Paris et Ankara se développent, les Turcs reçoivent immédiatement le général Huntziger, membre du Conseil supérieur de la guerre, pour jeter les bases d'une convention militaire tripartite; le colonel Ross, attaché militaire britannique assiste aux délibérations d'Ankara. On se met d'accord pour n'envisager que les mesures initiales à prendre en cas de conflit. D'ouverture, les Turcs croient au danger bulgare et exposent leurs inquiétudes dans la crainte que la triple alliance en gestation ne soit interprétée par la Yougoslavie, la Grèce et la Roumanie, comme une substitution au Pacte balkanique, qui les libérerait de leurs obligations. Acte leur en est donné par la délégation française.

Pour la défense de Salonique, une réelle solidarité existe entre les Turcs et les Grecs, mais Ankara n'ignore pas les grandes faiblesses de l'armée hellénique. C'est pourquoi la promesse de l'envoi d'un corps expéditionnaire est très appréciée: les Turcs cependant trouvent les effectifs envisagés un peu faibles, et compliqué le problème de l'acheminement de ces troupes par Beyrouth et Izmir, qui exigera le concours de la marine britannique. En ce qui concerne la collaboration avec l'URSS, même dans le cas le plus défavorable, la Turquie défendra toujours la Thrace et les Détroits: « A aucun moment, la délégation turque n'a déclaré ou laissé entendre que le traité tripartite et la convention, pourraient devenir caducs si l'URSS restait neutre »⁶⁴. Connaissant la pénurie française en matière de matériel moderne, les Turcs acceptent aimablement de recevoir des matériels anciens.

Dans l'ensemble, les militaires turcs sont très conscients de leurs faiblesses, mais confiants dans leur capacité à les surmonter. Les faiblesses sont directement liées à l'insuffisance de matériels modernes, qui entraîne une difficulté dans la maîtrise des chars et de l'aviation en campagne. L'insuffisance du réseau routier est particulièrement évoqué. C'est sans doute ce qui explique les appréciations, plus sévères que celles du général Weygand, quant à

l'organisation d'un front d'Orient. Ainsi le détachement français pour les Balkans doit être suffisant, bien équipé et stationné au Proche-Orient, car « laissés à eux-mêmes, les Etats balkaniques, et même la Turquie, sont incapable de former ce front ». D'un autre côté, les Turcs - et il ne sont pas les seuls - ont tendance à magnifier la puissance de leur armée. « En mars 1939, l'Etat-major d'Ankara attend 'avec optimisme' une éventuelle intervention italienne. Les mêmes militaires assuraient à leurs interlocuteurs britanniques, sceptiques, qu'ils pouvaient envahir la Bulgarie en quelques jours ». Mais la condition est toujours la même, la fourniture de matériels modernes, que la France et à un moindre degré la Grande-Bretagne sont incapables de livrer: la guerre-éclair en Pologne, où l'action combiné des chars et de l'aviation s'est avérée décisive, ne peut que renforcer l'impatience et l'inquiétude des Turcs⁶⁵.

D'autant que les projets balkaniques français battent de l'aile. Le général Weygand, nommé commandant en chef des Troupes du Levant arrive à Beyrouth le 31 août. Attelé à la tâche de constituer un corps expéditionnaire, il est assailli par des contraintes politiques et militaires qui diminuent considérablement la capacité opérationnelle du Groupement des Forces Mobiles du Levant. Par ailleurs, les Britanniques, plutôt hostile à une opération Salonique, n'envisagent cette éventualité qu'en dernier ressort. Après tout, était-il sage de porter la torche de guerre dans les Balkans et de donner ainsi un prétexte à une Allemagne désormais à l'initiative? Sur

quelle force, en dehors de la Turquie, les Alliés pouvaient-ils compter dans les Balkans? Bref, l'expédition de Salonique est de fait abandonnée⁶⁶. Le coup est naturellement accusé à Ankara.

Il n'est nullement atténué par la reprise, par les Français et les Britanniques, d'un projet plus modeste en Thrace. A la fin du mois de janvier 1940, le commandant en chef du Théâtre d'opérations du Moyen-Orient, rencontre le chef d'Etat-major turc à Ankara. Les Turcs ne cachent pas leur désaccord avec ce projet, peu désireux de voir sur leur sol des troupes étrangères, fussent-elles amies. Ils vont donc réduire l'aire affectée aux forces françaises à très peu de chose. Les conversations n'en continuent pas moins, entre Français, Britanniques et Turcs, du 15 au 20 mars, à Alep. En réalité la question des transports ne put être résolue, et les franco-britanniques furent incapables de répondre aux Turcs s'enquérant de savoir quelle aide ils pourraient recevoir en cas d'hostilité avec l'Italie. Weygand donne le mot de la fin en avril 1940: « Nous ne faisons rien pour les Balkans »⁶⁷. Dans ces conditions, l'option de la neutralité devenait pour la Turquie, le choix le plus sage. Il avait l'avantage de réconcilier germanophiles et partisans de l'alliance avec les démocraties. Loin de renier l'héritage kemaliste İsmet İnönü, affronté aux souvenirs de la Grande Guerre, ne faisait que ménager l'avenir. L'effondrement de la France ne pouvait que conforter les Turcs dans ce choix.

CONCLUSION

Mesurant la futilité des initiatives turques dans les Balkans, on serait bien tenté d'écrire: que d'énergies dépensées pour rien, que de gesticulations souvent inutiles ! A y regarder de plus près, il faut pourtant nuancer. Mustafa Kemal a d'abord réussi à trouver les moyens de régler positivement la question des rapports turco-grecs: d'abord à travers le douloureux échanges de populations, probablement la moins mauvaises des

solutions, puis en rétablissant une suffisante confiance entre les deux pays, aidé en cela par les responsables grecs, Vénizélos en tête. Ensuite, avec le Pacte balkanique (comme à l'est avec le Pacte de Saadabad), le Gazi a voulu traduire concrètement la confiance qu'il a longtemps mise dans la sécurité collective, même si lui aussi a dû en rabattre, quant à la capacité de la SDN de sauvegarder la paix. Enfin il reste la question de savoir

pourquoi, Mustafa Kemal, qui a institué un régime autoritaire, devant la montée des périls, une alliance avec les démocraties anglaises et françaises, dont il n'ignore pas les faiblesses, sans pour autant rompre avec une Allemagne avec laquelle il entretient des relations économiques fort étroites. Sans doute craint-il plus, au départ, les initiatives italiennes qu'allemandes. Mais il est possible aussi que son idéal politique ait été la démocratie occidentale, en un temps où son introduction en Turquie aurait mis en cause ce pourquoi justement il avait toujours combattu : une république laïque, une et indivisible. Quoiqu'il en soit, la diplomatie

kémaliste dans les Balkans, même si les résultats en furent modestes, témoigne de la volonté d'Ankara, de mener, dans la mesure de ses moyens, une politique extérieure autonome, qui ne soit pas à la remorque de telle ou telle puissance, comme ce fut le cas dans l'Empire ottoman finissant; elle témoigne aussi sans doute, sur le mode mineur, d'une candidature à une politique d'influence régionale, naturellement impossible à ce moment, puisqu'il faudra attendre la fin du XX^e siècle, pour que la Turquie puisse commencer à posséder les moyens de ses ambitions.

Note :

¹ Lorsque l'Empire ottoman entre en guerre aux côtés des puissances centrales, le *Times* de Londres écrit : « La Turquie a prononcé sa propre perte...bientôt la race ottomane sera reléguée dans les obscures vallées de l'Asie mineure ». *Times*, 2.11.1914.

² A Lausanne, la Turquie avait obtenu Karagatch et ses environs contre l'abandon de réparations que la Grèce était bien incapable de payer.

³ Ecole secondaire.

⁴ Une des meilleures biographies de Mustafa Kemal est celle d'Alexandre JEVAKHOFF, *Kemal Atatürk, les chemins de l'Occident*, Tallandier, 1999, 494 pages.

⁵ Parmi ces Grecs, il y en a qui sont venus d'Istanbul et de la Mer Noire avec l'aide financière du Patriarcat.

⁶ Voir l'article très documenté de Seçil AKGÜN, « Turkish-Greek Population Exchange with a Selection from American Documents », *Turkish Review of Balkan Studies*, 1993/1, Isis, Istanbul, pp. 68-87.

⁷ L'American Disaster Relief Committee, constitué sur place, est particulièrement actif pour aider ces populations désemparées. Les contributions américaines en faveur des Grecs s'établissent à 8 millions de dollars quand l'échange officiel commence. *New York Times*, 25.6.1923.

⁸ H.A. HENDERSON., « Turkey's Race Problems and its Solution », *The Current History Magazine*, octobre 1922.

⁹ Cette commission comprend 4 Grecs, 4 Turcs et trois membres d'un pays n'ayant pas participé à la Grande Guerre, qui en assureront la présidence tournante. Elle constituera 11 sous-commissions de 3 membres, un Grec, un Turc et un président neutre.

¹⁰ Comme M. ZEKARIA, « Solving Greco-Turkish Blood Fueds by Migration », *New York Times*, *The Current History Magazine*, 1923.

¹¹ Par cet accord furent échangés 25.000 Grecs contre environ 60.000 Slaves de la Macédoine orientale grecque. Stéphane YERASIMOS, « Des minorités et de leur usage dans les Balkans », *Questions d'Orient*, La Découverte, 1993, p. 23.

¹² Maria REPOUSSI, *La Grèce et la Turquie 1919-1923*, thèse de doctorat en Histoire, Université Paris-1, 1987, tome 2, p. 581.

¹³ C'est Riza Nur, délégué turc à la sous-commission d'échange, qui formule cette condition, qui sera acceptée lorsque les Turcs accepteront le maintien du Patriarcat à Istanbul.

¹⁴ Il s'ensuivra que resteront en Thrace grecque un nombre de Turcs (120.000 environ) sensiblement égal au nombre de Grecs d'Istanbul. Les Turcs de Thrace occidentale constituent la seule « minorité » reconnue par Athènes.

¹⁵ Voici ce qu'écrit l'éditorialiste du journal *La Turquie* : « L'instrument diplomatique qui portera désormais le nom de traité de paix de Constantinople a été élaboré si soigneusement, les annexes qui l'accompagnent règlent si clairement toutes les questions qui pourraient exister entre les deux pays que des dissentiments pourront difficilement surgir...A partir d'aujourd'hui les deux pays réconciliés, redevenus amis, peuvent se féliciter d'avoir posé les bases d'une heureuse intimité dans leurs rapports ». R. Geyne, *La Turquie* du 30.9.1913.

¹⁶ La demande de modification des frontières bulgares est réaffirmée périodiquement lors des conférences parlementaires balkaniques qui se réunissent en octobre 1930 à Athènes, en octobre 1931 à Ankara-Istanbul, en octobre 1932 à Bucarest.

- ¹⁷ Athènes accepte de ne plus demander d'indemnisation pour les Grecs venus de Turquie.
- ¹⁸ Vénizélos s'excuse de ne pas inviter Mustafa Kemal en Grèce, car l'opinion n'y est pas encore préparée.
- ¹⁹ *Citations de Mustafa Kemal Atatürk* (réunies et traduites par Akil AKSAN), MAE turc, 1982, p.117.
- ²⁰ La Petite Entente devient un « système unique » le 16.2.1933, et s'est créé un « Conseil permanent ». Il s'agit plus ici, pour la Turquie et la Grèce, d'une rivale émulation que d'une opposition systématique.
- ²¹ *Documents Diplomatiques Français 1932-1939* (DDF), 1ère série (1), Tome III (III), Document 55 (55), Ankara à MAE (ministre français des Affaires étrangères), le 27.3.1933. Le chargé d'affaires de France, Barbier, attribue cette opposition à l'impossibilité où serait alors Ankara de « recourir à la traditionnelle politique de bascule, naguère pratiquée par la Porte ottomane et continuée en fait par les dirigeants d'Ankara ».
- ²² *Id.*, 34, Ankara à MAE, le 24.3.1933.
- ²³ Christina DANEVA-MIHOVA et Vasil VASILEV, « La politique de sécurité collective et les Balkans », *Colloque international de Poznan*, novembre 1973, p. 39 de l'exempl. dactyl.
- ²⁴ *Id.*, p.40.
- ²⁵ Kammerer, l'ambassadeur de France, un vieil ami de Vénizélos, fait une description enthousiaste du départ de l'ancien Premier ministre de Grèce, après un séjour de huit jours à Istanbul. « Ismet Pacha est venu également saluer l'ancien chef du gouvernement hellénique sur le bateau. Les deux hommes d'Etat se sont embrassés très spontanément devant une foule vibrante ». Dans une courte conversation privée Vénizélos dit: « Notre Entente avec la Turquie est complète. Nous espérons d'heureux effets des efforts de cette puissance sur la Bulgarie ». DDF 1 IV 275, Ankara à MAE (Paul-Boncour), le 5.10.1933.
- ²⁶ Dans le cadre de discussions sur la définition de l'agresseur (projet Politis-Litvinov), sont signés à Londres, les 3 et 4 juillet 1933, les Conventions de Londres (ou Pactes orientaux), entre l'URSS et ses voisins, ainsi qu'entre l'URSS, la Petite Entente et la Turquie.
- ²⁷ C. DANEVA-MIHOVA et V. VASILEV, *art. cit.*, p.47.
- ²⁸ DDF 1 V 325, Belgrade à MAE, le 4.2.1934.
- ²⁹ *Id.*, Athènes à MAE, le 9.2.1934. La Grande Assemblée Nationale turque ratifiera le Pacte le 6 mars 1934.
- ³⁰ Lors d'une visite d'Annotés, ministre roumain des Affaires étrangères, à Ankara du 18 au 21 mars 1937, des discussions économiques ont tendu à donner satisfaction aux Turcs qui voudraient augmenter leurs achats de pétrole roumain. DDF 2 V 134. Ankara à MAE, le 29.3.1937.
- ³¹ Voir Henryk A. BATOWSKI, « Le rôle des alliances dans la politique européenne entre Locarno et Munich 1925-1938 », *Colloque international de Poznan*, 1973, pp.15-16 du texte dactyl.
- ³² DDF 1 XI 341. Athènes (A. Thierry) à MAE (P. Laval), le 24.7.1935.
- ³³ C'est à la suite d'un vaste débat introduit au parlement d'Athènes par le vieil homme d'Etat qui juge dangereux pour la Grèce le Pacte balkanique dans sa version originelle, que la demande de modification fut introduite.
- ³⁴ A cet égard, la Turquie elle-même avait donné le ton avec sa clause restrictive concernant l'URSS. Par cette nouvelle interprétation de l'Entente, la Grèce se priva du concours de ses alliés en 1940, quand elle fut attaquée par l'Italie justement à partir du territoire albanais.
- ³⁵ La Roumanie, dont le dispositif est plutôt orienté vers le nord-ouest, voudrait que la Turquie augmentât ses forces en Thrace pour tenir en respect ou attaquer la Bulgarie, mais la Turquie, qui redoute l'Italie ne veut pas dégarnir son dispositif de la mer Egée, et ne peut augmenter ses forces en Europe. DDF 2 III 203. Istanbul (Attaché militaire) à Daladier, min. de la D.N. et de la Guerre, le 25.8.1936.
- ³⁶ DDF 1 X 392. Belgrade (de Dampierre) à MAE, le 16.5.1935.
- ³⁷ En 1936, le commerce avec l'Allemagne représente 51% des exportations et 45,1% des importations turques.
- ³⁸ Brock MILLMAN, « Turkey, Britain and the Montreux Convention of 1936 », dans K.H. KHARPAT ed., *Turkish Foreign Policy: recent developments*, Madison, Wisconsin, 1997, p.143.
- ³⁹ DDF 1 VI 218. Londres (Corbin) à MAE (Barthou), le 17.6.1934.
- ⁴⁰ *Id.* 69 et 343. MAE à Ankara, les 8.4 et 16.6.1934. « Pour le cas où le gouvernement turc s'ouvrirait à vous de son intention de mettre en cause la zone de Thrace ou celle des Détroits, je vous rappelle dès maintenant que nous aurions à nous y opposer très fortement ».
- ⁴¹ Brock MILLMAN, *art. cit.*, p. 147.
- ⁴² La presse, actionnée par le pouvoir, a commencé sa campagne dès décembre 1935, mais elle s'amplifie en mars 1936. Un des thèmes est celui-ci: « Si ceux qui ont blâmé l'action de l'Allemagne sont vraiment sincères dans leurs déclarations, ils doivent apprécier la conduite correcte et noble de la Turquie...en faisant droit à la demande de ce pays qui veut arriver à la suppression du régime des Détroits par la voie diplomatique ». Et l'ambassadeur de France conclut: « Au ministère des Affaires étrangères à Ankara on croit savoir que l'Angleterre serait ralliée à l'idée de faire droit à la revendication turque, et l'on considère que la France ne s'y opposerait sans doute point, vu que la Russie s'y montrerait, par intérêt, très favorable ». DDF 2 I 534. Stamboul à MAE, le 30.3.1936.
- ⁴³ *Idem.*

⁴⁴ « Ankara déclenche le processus de révision de la Convention des Détroits, considérant que l'état de droit en vigueur est « périmé et vermoulu ». DDF 2 II 57, Ankara à MAE, le 11.4.1936.

⁴⁵ Assertion mise en doute par tous les observateurs, ce que confirmera l'occupation effective.

⁴⁶ Il reste encore en place les zones démilitarisées d'une trentaine de kilomètres de chaque côté des frontières turco-bulgares et turco-grecques, en vertu de la *Convention concernant la frontière de Thrace*, signée à Lausanne. Cette restriction est pour le moment supportable par Ankara, dans la mesure où la Bulgarie est soumise aux mêmes obligations, les deux pays pouvant trouver un renforcement de leur sécurité dans l'établissement de ce boulevard neutre. L'abrogation de toute façon requiert l'accord entre les trois pays.

⁴⁷ Londres va apporter immédiatement son aide financière et technologique à la mise en place du complexe sidérurgique de Karabük et signer, le 27 mai 1938, un accord par lequel la Grande-Bretagne ouvre à la Turquie un crédit commercial de 10 millions de £ et un second crédit de 6 millions de £ pour l'achat de matériel militaire anglais. Cela sera couronné par la déclaration anglo-turque d'aide et d'assistance mutuelle, le 12 mai 1939, en attendant l'accord tripartite avec la France, retardée par les difficiles négociations concernant le sandjak d'Alexandrette.

⁴⁸ DDF 2 III 146. MAE (Delbos) à Ankara, le 14.8.1936.

⁴⁹ DDF 2 V 10. Athènes à MAE, le 22.2.1937. Il convient de ne pas confondre ces propositions turques avec les projets avortés de Pacte méditerranéens rêvés un instant par la Grande-Bretagne. Comme l'observait avec humour J.B. Duroselle, on est en pleine pactomanie !

⁵⁰ DDF 2 V 320. Berlin à MAE, le 22.4.1937, note 2.

⁵¹ DDF 2 XIII 81. Belgrade (attaché militaire colonel Courson) à MAE et DNG (Daladier), le 9.12.1938.

⁵² DDF 2 XIV 171. Bucarest à MAE (G. Bonnet), le 22.2.1939.

⁵³ DDF 2 XIV 194. Beyrouth (H-C Puaux) à MAE, le 24.2.1939.

⁵⁴ DDF 2 X 189. Athènes (Cosme) à MAE, le 11.7.1938.

⁵⁵ A cette occasion, le ministre de France à Sofia en perd son latin quand la président roumain du conseil lui explique que, comme normalement les Grecs et les Turcs ne devraient pas pouvoir s'entendre, ce traité cache sûrement quelque chose. La nervosité de Histelhueber nous vaut une description de l'ambiance globale des relations inter-balkaniques qui vaut une citation: « Les peuples balkaniques, dont la rivalité et la méfiance sont sans cesse en éveil...sont toujours enclins à se soupçonner les uns les autres et, en définitive, guettent le moment de continuer à s'entre-déchirer, en dépit des documents sur lesquels ils apposent leur signature et qu'ils prétendent appeler une contribution au maintien de la paix. Une longue servitude, des conflits séculaires leur ont légué l'habitude de la dissimulation et le goût de l'intrigue. En définitive, ils s'épient et manœuvrent sans cesse avec l'arrière-pensée de sauter, au bon moment, les uns sur les autres pour assouvir leurs rancunes, leurs vieilles haines de race, et tenter de réaliser leurs ambitions qui s'entrechoquent » (DDF 2 IX 175. Sofia à MAE, le 13.4.1938). Je laisse naturellement à l'auteur la responsabilité de ses propos, qui ne semblent guère applicables à la diplomatie kémaliste qui nous intéresse ici spécialement.

⁵⁶ DDF 2 IX 26. Athènes (Cosme) à MAE, le 2.5.1938.

⁵⁷ DDF 2 IV 228. Belgrade (de Dampierre) à MAE (Delbos) le 31.12.1936.

⁵⁸ DDF 2 IV 355. Belgrade à MAE, le 26.1.1937. La presse allemande feint d'y voir une préparation psychologique à cette « Entente pan-balkanique » dont Berlin aspire à devenir le protecteur.

⁵⁹ DDF 2 X 313. Bucarest à MAE, le 2.8.1938. La France, qui a toujours souhaité que la Bulgarie adhère au Pacte balkanique, ne ménage pas ses félicitations.

⁶⁰ Notamment par ordre chronologique, J.B. DUROSELLE, *La décadence*, I.N. 1979, chapitre XIV; J.B. DUROSELLE, *L'abîme*, I.N., 1982, chap. III; Jacques THOBIE, « Y a-t-il une cohérence de la politique balkanique de la France dans les années 1930 ? », Actes du colloque franco-grec sur *La France, la Grèce et les Balkans dans les années trente*, Thessaloniki, 1988, pp. 3-28; Vincent JOLY, « La place du Levant dans les plans d'opérations français printemps 1939-printemps 1940 », dans *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, J. Thobie, R.Perez, S.Kançal éd., L'Harmattan, 1996, pp. 333-359; Vincent JOLY, « 'Ce qu'il faut savoir de l'armée turque', l'armée turque vue par les militaires français dans les années trente », dans *La Turquie entre trois mondes*, M. Bazin, S.Kançal, R.Perez, J. Thobie éd., L'Harmattan, 1998, pp. 101-119.

⁶¹ DDF 2 VII 375. Ankara (Ponsot) à MAE, le 20.12.1937.

⁶² DDF 2 VIII 211. Papiers Massigli, Note du commandant supérieur des troupes du Levant relative aux accords militaires à établir avec la Turquie, Paris, le 19.2.1938.

⁶³ AEP Papiers Massigli, carton 217. Rapport du général Weygand du 21.5.1939, Annexe 2.

⁶⁴ Archives du ministère de la Guerre à Vincennes (SHAT), sans numéro, Général Huntziger à E. Daladier, le 11.8.1939.

⁶⁵ Vincent JOLY, 2^{ème} art. cit., pp. 112-113.

⁶⁶ Vincent JOLY, 1^{er} art. cit., pp. 341-342.

⁶⁷ *Id.*, p. 343.